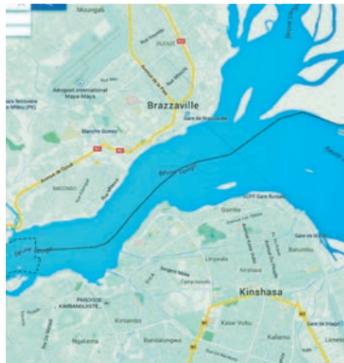


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4400 JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

RETOMBÉES DE LA DERNIÈRE PLUIE DILUVIENNE À KINSHASA

Le gouvernement prend des mesures impératives

À la suite de la pluie diluvienne qui s'est abattue sur Kinshasa dans la nuit du 12 au 13 décembre, le Premier ministre, Jean-Miche Sama Lukonde, a présidé une réunion de crise à laquelle ont pris part les membres du gouvernement, le gouverneur de la ville et d'autres structures concernées. Un deuil national de trois jours ainsi que la démolition imminente de toutes les constructions anarchiques font partie des mesures urgentes prises.

Page 4



La route Nationale n°1 coupée en deux après la pluie

GUERRE DANS L'EST

La RDC attend une implication plus forte des Etats-Unis dans la résolution du conflit



Rencontre bilatérale entre les parties congolaise et américaine à Washington

Le président Félix-Antoine Tshisekedi, a été, le week-end dernier, à la tête d'une délégation restreinte ayant mené des discussions bilatérales entre la République démocratique du Congo (RDC) et les Etats-Unis d'Amérique représentés par leur secrétaire d'État, Antony Blinken.

Les échanges ont porté sur la situation sécuritaire à l'est de la RDC. Les États-Unis ont été priés de s'impliquer plus fortement dans la résolution de ce conflit en prenant des sanctions contre le Rwanda, principal soutien du M23.

Page 4

FUNÉRAILLES DE VERCKYS

La famille confirme enfin l'organisation des obsèques

Verckys Kiamuangana et sa fille Ancy se produisant à son 77^e anniversaire

Deux mois jour pour jour après son décès le 13 octobre, «Le Courrier de Kinshasa» tient la confirmation des obsèques du feu Georges Kiamuangana Mateta d'un parent très proche.

La dépouille mortelle de l'illustre disparu sera conduite à sa dernière demeure après la veillée mortuaire qui sera organisée en sa mémoire, le 18 décembre, au Palais du peuple.

Page 5

DIPLOMATIE

Roxane de Bilderling nommée ambassadrice de Belgique en RDC

La diplomate, actuellement ambassadrice de Belgique au Japon, est la première femme belge nommée à ce poste en RDC. Elle entrera en fonction en août 2023 et succédera à l'actuel ambassadeur, Jo Indekeu, en poste depuis août 2019. Roxane de Bilderling est titulaire d'un master en droit et politique de l'Union européenne, obtenu à l'Institut d'études européennes de Louvain-la-Neuve, en Belgique.

Page 2



Roxane de Bilderling

ÉDITORIAL

Contraste

L'ouverture de la saison sportive, les fédérations nationales ont été exhortées à se mettre résolument au travail pour améliorer les prestations de leurs athlètes, en vue d'une participation honorable aux différentes compétitions internationales. Le ministère des Sports attribuait, en effet, la faible moisson des sportifs congolais au manque de sérieux dans la préparation. Mais la situation invraisemblable dans laquelle se trouve aujourd'hui le karaté confirme le contraste qui existe entre le souhait exprimé et la volonté de se lancer dans la quête des solutions idoines.

Ce sport de combat a été contraint de renoncer à plusieurs compétitions dont les championnats d'Afrique qui se sont déroulés du 28 novembre au 4 décembre à Durban, en Afrique du Sud, faute de financement. Un manque à gagner pour les pratiquants qui avaient pourtant consacré leur temps et toute leur énergie à préparer les échéances qui pointaient à l'horizon. Ils n'imaginaient pas récolter la déception le jour de la compétition.

Il est plus que dommageable que le karaté subisse un tel traitement. Car depuis longtemps sur la scène continentale, la discipline a toujours su capitaliser sur ses efforts en ramenant au pays des médailles. L'envie de grimper sur les podiums dans les grandes compétitions internationales étant devenue la marque de fabrique des karatékas congolais. Et les statistiques des deux dernières décennies plaident indéniablement en leur faveur.

S'il a été prouvé que c'est en participant régulièrement à des compétitions de grande envergure que l'on devient habile en la matière, il y a lieu aussi de reconnaître qu'en s'absentant des différents opens et autres compétitions internationales, les athlètes congolais perdent des points avec une incidence inévitable sur le classement qu'ils occupaient. La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires aura dorénavant quelques difficultés à remobiliser les athlètes tant que les recommandations faites après leur sit-in au ministère des Sports ne seront pas prises en compte.

Le Courier de Kinshasa

DIPLOMATIE

Roxane de Bilderling nommée ambassadrice de Belgique en RDC

La diplomate belge, actuellement ambassadrice de Belgique au Japon, est la première femme belge nommée à ce poste en République démocratique du Congo (RDC). Elle entrera en fonction en août 2023 et succédera à l'actuel ambassadeur, Jo Indekeu, en poste depuis août 2019.

Arrivée en diplomatie presque par hasard, comme elle l'explique dans un podcast du ministère belge des Affaires étrangères, Roxane de Bilderling est titulaire d'un master en droit et politique de l'Union européenne, obtenu à l'Institut d'études européennes de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle est aussi titulaire d'un master en interprétariat (Français-anglais - espagnol) de la Haute école Léonard-de-Vinci de Bruxelles.

Après avoir travaillé comme interprète en Belgique, Roxane de Bilderling a entamé une carrière diplomatique en 2000, d'abord à Bruxelles, puis comme première secrétaire à l'ambassade de Belgique à Nairobi, où elle était également représentante permanente adjointe auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement et du Programme des Nations unies pour les établissements humains. Elle a ensuite occupé plusieurs postes dans des ambassades en Afrique, notamment en tant que première secrétaire à Pretoria, en Afrique du Sud, et conseillère sur les questions économiques à l'ambassade de Belgique en RDC, avant de revenir à Nairobi en tant qu'am-



Roxane de Bilderling

bassadrice. Elle a été nommée ambassadrice au Japon en août 2019, pendant qu'elle était directrice au cabinet de l'ancien vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, Didier Reynders. Roxane de Bilderling parle couramment le français, le néerlandais, l'anglais, l'espagnol et un peu le swahili ainsi que le japonais.

Patrick Ndongidi

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CSU

Le ministre de la Santé sollicite la réhabilitation des hôpitaux de référence

La Journée internationale de la Couverture santé universelle (CSU) a été célébrée, le 12 décembre, sur le thème « Construire le monde que nous voulons, un avenir en bonne santé pour tous ». A cette occasion, le ministre en charge de la Santé publique, Jean-Jacques Mbungani, a demandé au gouvernement de prendre des mesures rapides pour

la réhabilitation des hôpitaux de référence, la construction de la plateforme de santé et la mise en place d'un système de couverture sanitaire.

Présidée par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, cette cérémonie a été marquée notamment par l'intervention du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, qui a indiqué que « la célébration de la journée du 12 décembre 2022 marque une fois l'engagement du gouvernement à accélérer la marche vers la Couverture santé universelle, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. La vision du chef de l'Etat en matière de Couverture sanitaire universelle est en train de se ma-

térialiser progressivement et sûrement par le gouvernement de la République que conduit son M. Jean-Michel Sama Lukonde, chef du gouvernement, et ce à travers le programme d'action du gouvernement 2021-2023 », a-t-il dit.

Et le numéro un de la santé de la Santé publique, Hygiène et Prévention de rappeler à l'assistance le discours d'investiture du chef de l'Etat, prononcé le 24 janvier 2019, dans lequel il indiquait qu'environ cinquante millions de Congolais, représentant 60 % de la population, n'ont pas accès au système de santé.

Sur ce, le ministre Jean-Jacques Mbungani a plaidé pour la réhabilitation rapide des hôpitaux de référence, la construction de la plateforme de



Photo de famille lors de la cérémonie de la Journée internationale de la CSU

santé, la mise en place d'un système de couverture sanitaire. « Nous ne pouvons pas accepter un système de santé défaillant au péril de la vie de nos concitoyens. Le gouvernement aura

pour mission d'accroître de 10 % par an le taux de couverture de la population par un système d'assurance maladie abordable et efficace, jusqu'à la atteinte de la Couverture

santé universelle », a-t-il déclaré. Le ministre chargé de la Santé a également saisi cette opportunité pour faire l'état des lieux de la Couverture santé universelle.

Blandine Lusimana

ECLAIRAGE PUBLIC À KINSHASA

De la lumière à nouveau sur l'avenue des poids lourds

Après avoir réhabilité l'éclairage public sur l'avenue By-Pass, dans la commune de Lemba, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, vient de s'adonner au même exercice sur l'avenue des poids lourds, qui part de la Gare centrale, dans la commune de la Gombe, au pont Matete, dans la commune éponyme, en traversant les communes de Barumbu et de Limete.

La réhabilitation de l'éclairage public sur l'avenue des poids lourds entre dans le cadre du programme du gouverneur d'éclairer la ville capitale. Pour lancer cet éclairage, le premier citoyen de la ville a appuyé sur l'interrupteur, le 11 décembre, dans la soirée à partir du rond-point TP à Kingabwa, dans la commune de Limete. C'était en présence du vice-gouverneur, Gérard Mulumba, et du bourgmestre sortant de la commune de Limete.

Enthousiastes et scandant des cris de joie, la population riveraine et certains usagers de la route ont salué cette action du gouverneur de la ville. Ils ont, par ailleurs, relevé que l'éclairage public apporte non seulement la beauté mais



L'éclairage de l'avenue des poids lourds réhabilité./DR

Pour lancer cet éclairage, le premier citoyen de la ville a appuyé sur l'interrupteur, le 11 décembre, dans la soirée à partir du rond-point TP à Kingabwa, dans la commune de Limete

aussi la sécurité sur cette route souvent assiégée par des bandits et des voleurs. Regrettant le nombre d'accidents enregistrés sur cette artère, souvent de nuit, ceux-

ci ont noté que l'éclairage public empêcherait également des accidents de circulation sur cette route.

Gentiny Ngobila a, par ailleurs, invité la Société nationale d'électricité, partenaire de ce vaste programme du gouvernement provincial, à prendre des dispositions nécessaires pour que toutes les artères où les lampes sont déjà implantées ou réhabilitées restent éclairées. Après le lancement de cet éclairage sur l'avenue des poids lourds, le gouverneur de Kinshasa s'est rendu à la place de la gare, dans la commune de la Gombe, pour suivre de près l'évolution des travaux d'ornement de cet endroit à l'occasion des festivités de Noël et du Nouvel An.

Lucien Dianzenza

SOMMET ETATS-UNIS/ AFRIQUE

Intense activité diplomatique de Félix Tshisekedi à Washington

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a été, le week-end dernier, à la tête d'une délégation restreinte ayant mené des discussions bilatérales entre la République démocratique du Congo (RDC) et les Etats-Unis d'Amérique représentés par le secrétaire d'Etat, Antony Blinken.

Les échanges ont porté sur la situation sécuritaire à l'est de la RDC à la suite de l'agression injuste de la part des terroristes du M23 soutenus par le Rwanda. La RDC a demandé aux États-Unis de s'impliquer davantage dans la résolution de ce conflit, notamment en prenant des sanctions contre le Rwanda qui soutient le M23. Les deux parties ont réitéré leur soutien aux deux processus diplomatiques que sont le processus de Nairobi et la feuille de route de Luanda. Elles ont exigé l'application sans condition des résolutions du mini-sommet de Luanda, du 23 novembre dernier, instaurant un cessez-le-feu immédiat et le retrait du M23 des positions qu'il occupe en RDC.

Participation à la conférence sur le climat

Dans la foulée de sa visite à Washington, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a pris part, dans le cadre du sommet Etats-Unis/ Afrique, à une conférence sur la lutte contre le changement climatique avec



Rencontre bilatérale entre les parties congolaise et américaine à Washington

le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, plusieurs présidents africains et l'envoyé spécial américain pour le climat, John Kerry.

Le chef de l'Etat congolais a prononcé un discours dans lequel il a souligné l'urgence de

l'enjeu climatique, la place centrale de la RDC dans la stratégie mondiale de lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique et, enfin, l'obligation pour les pays industrialisés de tenir leurs engagements quant au financement de

l'adaptation au changement climatique des pays africains. Ces derniers, a-t-il dit, sont des victimes innocentes des dérèglements du climat, ajoutant qu'il y a un désir de produire de l'énergie propre pour soutenir leur développement économique et

sortir ainsi du cycle infernal de la pauvreté. Le président congolais a, par ailleurs, présidé avec son homologue zambien, Hakainde Hichilema, la cérémonie de signature d'un MOU, un protocole d'accord entre le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Christophe Lutundula, et le ministre zambien des Affaires étrangères, Stanley Kakubo.

Ce protocole d'accord a été signé entre les Etats-Unis, d'un côté, et l'alliance RDC-Zambie, de l'autre, pour développer en Afrique dans la région du Copperbelt, c'est-à-dire au sud-est de la RDC et au nord de la Zambie, une chaîne de valeur des matières premières qui entre dans la production de batteries pour voiture électriques. L'idée étant de créer une industrie de transformation de ces matières premières stratégiques sur place en RDC et en Zambie. Les États-Unis pourront apporter leur technologie et une part des investissements.

Alain Diasso

SINISTRE APRÈS LA DERNIÈRE PLUIE DILUVIENNE À KINSHASA

Le gouvernement prend des mesures impératives

Un deuil national de trois jours ainsi que la démolition imminente de toutes les constructions anarchiques et hors-normes font partie des mesures urgentes prises par le gouvernement, le 13 décembre, au terme de sa réunion de crise présidée par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

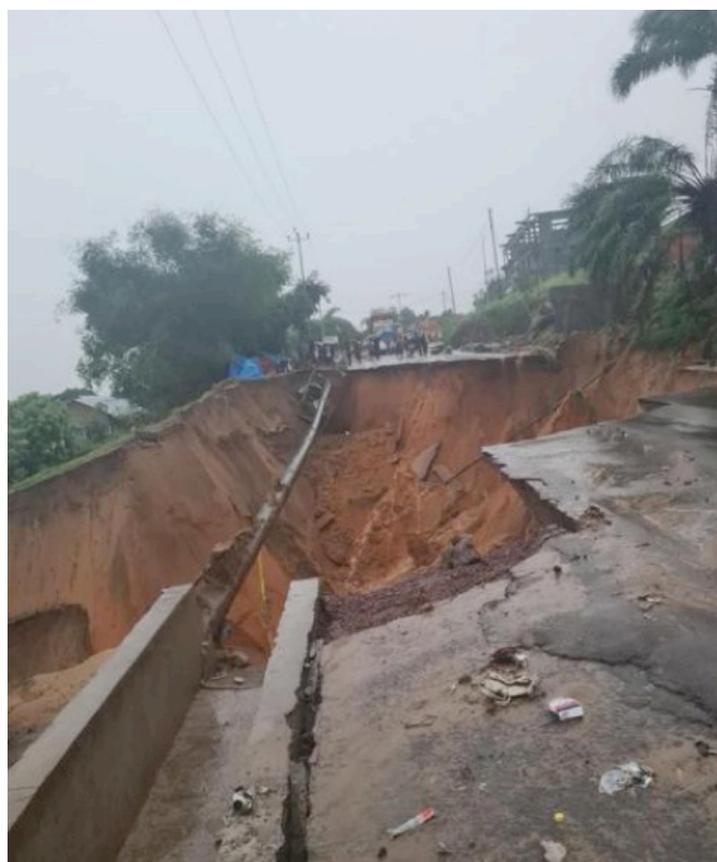
Après avoir fait la ronde de la capitale pour palper du doigt les dégâts causés par la pluie diluvienne qui s'est abattue dans la nuit du 12 au 13 décembre, le Premier ministre a présidé une réunion de crise à laquelle ont pris part les membres du gouvernement, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa ainsi que d'autres structures concernées par cette situation. La réunion qui s'est terminée tard dans la soirée du 13 décembre a notamment permis d'évaluer les dégâts mais aussi d'étudier des voies et moyens pour arrêter les inondations.

Plusieurs décisions importantes ont été prises, notamment un deuil national de trois jours décrété sur toute l'étendue du territoire national. Le gouverneur de la ville-province a, par ailleurs, été instruit de procéder, sans tarder, à des démolitions de toutes les constructions anarchiques et hors-normes. « Sur instruction du président de la République, il a été décidé un deuil national de trois jours...Et donc, à partir de demain, le Congo

est en deuil. Il a été décidé, entre autres, que des démolitions soient faites sur des sites bien identifiés », a expliqué le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Daniel Asele, faisant le compte rendu de la réunion.

Il a indiqué que le gouverneur de Kinshasa a été instruit afin d'identifier tous les sites dangereux et de prendre un acte pour être en conformité avec la loi. « Cela devra être fait le plus rapidement possible. Il faut également fermer, une fois pour toute, les sites qui posent problème à ce jour », a indiqué Daniel Asele.

Le bilan de cette pluie, sur le plan humain, fait état de plus de 130 morts et des disparus. Au chapitre des dégâts matériels, il a été signalé la coupure en deux de la route nationale n°1 dans son tronçon compris entre Matadi Kibala et En vrac, dans la commune de Mont-Ngafula. La route Cecomaf, dans la commune de Ndjili, qui avait déjà été sectionnée par une pluie précédente, a encore connu quelques



La coupure en deux de la Nationale 1

problèmes alors qu'elle est en pleine réhabilitation. Pour la nationale numéro 1, assure-t-

on, les travaux de réparation de ces dégâts ont commencé le même jour, dans les après-midi.

Le message de compassion de l'Eglise catholique

Dans la foulée de messages, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo, a exprimé sa tristesse après cette catastrophe due à la pluie. « Cet état de choses m'attriste profondément. Aussi, je voudrais exprimer toute ma compassion et toute ma proximité spirituelle et pastorale à toutes les personnes sinistrées, et en particulier à celles qui, en ce moment, sont sans abris, ni secours », a dit le cardinal. Pour lui, au-delà du caractère imprévisible des intempéries naturelles, il devient de plus en plus urgent que l'autorité urbaine procède sérieusement aux grands travaux d'assainissement, de réaménagement et d'urbanisation de la ville de Kinshasa, afin de prévenir et de minimiser l'ampleur de telles catastrophes. La responsabilité de tous dans la gestion commune de l'environnement est aussi engagée, selon lui.

Lucien Dianzenza

FUNÉRAILLES DE VERCKYS

La famille Kiamuangana confirme enfin l'organisation

La dépouille mortelle de l'illustre personnage musical sera conduite à sa dernière demeure, la Nécropole Entre Terre et ciel, après la veillée mortuaire qui sera organisée en sa mémoire le dimanche 18 décembre au Palais du peuple.

Le mardi 13 octobre, deux mois jour pour jour après son décès, Le Courrier de Kinshasa tient la confirmation des obsèques d'un très proche parent du feu Georges Kiamuangana Mateta, alias Verckys ou Vévé. Notre source a pour ainsi dire confirmé l'annonce de la chroniqueuse culturelle Mamie Ilela de dimanche dernier lors de sa chronique musicale dominicale Karibu Variétés. Après ce long séjour à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire à la suite des raisons d'ordre protocolaire, un hommage de la nation organisée en haute instance autour d'une cérémonie funéraire populaire, apprend-on, la grande famille Kiamuangana rudement éprouvée par la perte de son patriarche va enfin pouvoir l'inhumier.

D'aucuns ont, à l'instar de l'analyste et journaliste culturel Jeannot Ne Nzau Diop, vivement déploré que la dépouille « du plus grand producteur phonographique » congolais soit gardée à la morgue pendant un aussi long moment. Cette trop longue attente, éprouvante pour les proches et lassante pour les mélomanes, a fini par faire croire en une défaillance dans le chef de l'organisation. En effet, comme s'irritait Jeannot Ne Nzau la semaine dernière, rappelant que Verckys Kiamuangana « de son vivant, en qualité de président de l'Umuco, a entermé beaucoup de musiciens ». Et donc, s'insurgeait-il encore, « il ne devrait pas subir ce qui se passe ». Heureusement, les obsèques tant réclamées vont enfin avoir lieu le lundi 19 décembre.

Rappelons que « l'homme aux poumons d'acier », comme l'on



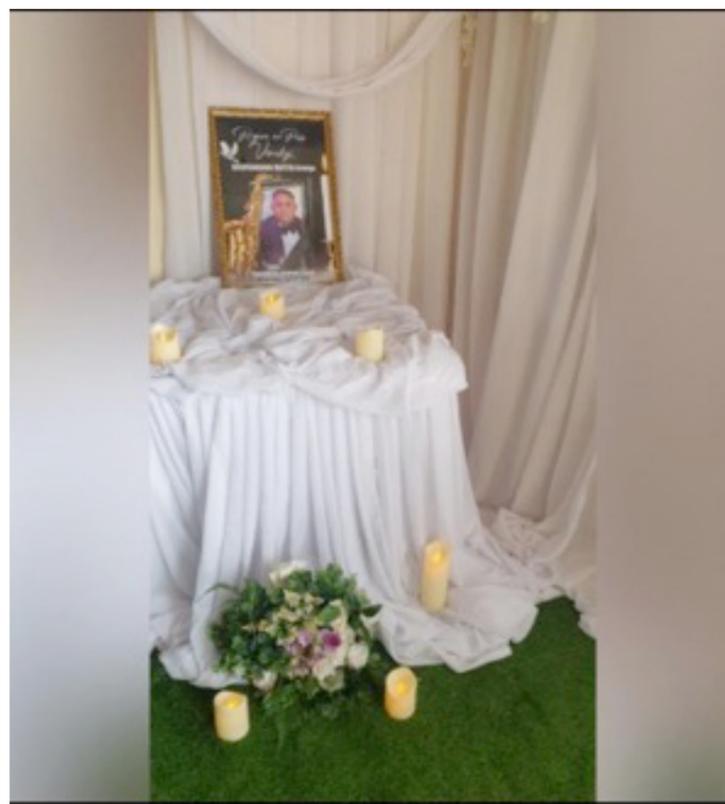
Verckys Kiamuangana et sa fille Ancy se produisant à son 77^e anniversaire en mai 2021 / Adiac

avait coutume de l'appeler, savait manier le saxophone. Peu dans l'opinion le savent, mais il y a lieu de souligner qu'il a plusieurs fois fait retentir son instrument lors de cultes dominicaux de l'Eglise Mission évangélique pour le rachat (Méra) dont il était devenu membre quelques mois avant son décès. De manière naturelle, il se plaçait au côté des instrumentistes de l'orchestre Les Missionnaires, les accompagnant dans l'interprétation de cantiques divers à la louange du Très-Haut. La joie de son épouse, Séraphine Kondoli Kiamutu, communément appelée Maman Kiriza, c'est que l'artiste est mort chrétien. « Verckys Kiamuangana était devenu chrétien. Il s'était converti après avoir accepté Jésus-Christ comme son Sei-

gneur et Sauveur. Baptisé à l'Eglise Méra, il avait pris le temps de pardonner tous ses ennemis et se consacrait à demander pardon à ceux qu'il avait offensés. Je crois qu'il est parti l'âme en paix », a confié au Courrier de Kinshasa la veuve Kiamuangana.

Un monument de la musique congolaise

Un autre des surnoms populaires du défunt chanteur, auteur-compositeur et producteur tenait à un de ses talents reconnus, celui d'un pointilleux homme d'affaires. C'est donc à raison qu'il fut surnommé, entre autres, Wazola nzimbu, expression kikongo traduite en français par « Celui qui aime l'argent ». Question de souligner son sens poin-



Coin de recueillement familial en mémoire de Verckys Kiamuangana / Adiac

tu des affaires. Un talent inné qu'il tiendrait de son géniteur et loué par le mécène Jean-Marie Mulatu qui lui rendait hommage à l'occasion de ses 77 ans d'anniversaire, en mai 2021. Qualifiant alors son aîné de « Grand homme d'affaires, grand producteur et grand mécène », il avait en sus souligné que Verckys était digne d'être établi comme « un monument de la musique congolaise ». Et de conclure : « Au-delà du fait qu'il ait été musicien, dirigé les orchestres Lipua-Lipua, Kiam et tout le reste, je crois qu'il n'existe personne comme Verckys qui ait réalisé une telle production de jeunes talents de la musique congolaise ». Comme mécène, Verckys a commencé à déployer son talent de fin business-man dans les années 1970

avec notamment l'orchestre Bella-Bella des frères Soki. Mais bien plus dans les années 1980 lorsqu'il monte le mythique Langa Langa Stars composé alors d'Evoloko Joker, Bozi Boziana et Djo Mali Boteku, dissidents de Zaïko Langa Langa, ainsi que de Dindo Yogo.

Retenons qu'en 1988 à la mort de Vicky Longomba, Verckys est nommé président de l'Union des musiciens du Zaïre. Puis, dix ans plus tard, en 1998, il dirige avec Tabu Ley, Zatho Kinzonzi et Philippe Kanza, les travaux de l'Umuco dont il avait du reste repris la présidence depuis fin janvier 2022. Vévé fut également président de la Société congolaise des droits d'auteurs et droits voisins pendant un bon moment à partir de juillet 2015.

Nioni Masela

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PARTENARIAT

Les Etats-Unis déroulent le tapis rouge pour l'Afrique

Longtemps accusés de délaisser l'Afrique, les Etats-Unis ont déroulé le tapis rouge mardi pour des dizaines de dirigeants africains, dans le but affiché de regagner en influence sur le continent.

Et dans cette offensive de charme pour séduire des partenaires africains parfois réticents, les Etats-Unis ont mis la main au portefeuille, promettant de consacrer 55 milliards de dollars à l'Afrique sur trois ans, selon la Maison Blanche. Ces fonds dont le détail sera distillé tout au long de ce sommet de trois jours sous la houlette du président Joe Biden, doivent en particulier être consacrés à la santé et à la réponse au changement climatique, a souligné lundi à la presse le conseiller présidentiel Jake Sullivan.

L'administration Biden a ainsi annoncé mardi l'octroi de jusqu'à 4 milliards de dollars d'ici 2025 pour l'embauche et la formation de personnels soignants en Afrique, tirant les leçons de la pandémie de Covid-19.

Le premier jour du sommet a également abordé le sujet de

l'exploration de l'espace avec la signature par le Nigeria et le Rwanda des accords Artemis sous l'impulsion des Etats-Unis. Il s'agit des premiers pays africains à le faire.

Près d'une cinquantaine de dirigeants africains participent à ce sommet, le second de la sorte après celui organisé en 2014 sous la présidence de Barack Obama.

Le président Biden, qui ne s'est pas encore rendu en Afrique subsaharienne depuis le début de son mandat, doit intervenir mercredi et jeudi devant le sommet. Il y plaidera notamment en faveur d'un rôle accru pour l'Afrique sur la scène internationale, avec un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, et pour que l'Union africaine soit formellement représentée au G20.

Lors d'un forum organisé en marge du sommet avec la diaspora africaine aux Etats-Unis,

le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a assuré mardi que la nouvelle stratégie des Etats-Unis se résumait à un seul mot : «partenariat». Le tout, «en reconnaissant que nous ne pouvons pas régler seuls nos priorités partagées», a-t-il dit lors de ce forum au musée de l'Afrique dans la capitale des Etats-Unis.

Cette nouvelle stratégie avait été dévoilée l'été dernier annonçant une refonte de la politique des Etats-Unis en Afrique subsaharienne, pour y contrer la présence chinoise et russe. La Chine est le premier créancier mondial des en développement et investit massivement sur le continent africain, riche en ressources naturelles.

Outre les investissements, le changement climatique, l'insécurité alimentaire - aggravée par la guerre en Ukraine - ou encore les relations commer-

ciales et la bonne gouvernance seront au centre de la rencontre. La diplomatie américaine s'attend aussi à une discussion robuste sur une loi de l'an 2000 sur la croissance en Afrique liant la levée de tarifs douaniers aux progrès démocratiques et qui arrive à échéance en 2025.

Conflits régionaux

Le sommet et, en marge, sa cohorte de bilatérales, est aussi l'occasion d'aborder une série de conflits, de l'Ethiopie à la République démocratique du Congo. La question de la sécurité en Afrique devait notamment être au centre d'une session de travail mardi après-midi en présence de Antony Blinken. Ce dernier devait par ailleurs s'entretenir mardi avec le président congolais Félix Tshisekedi, aux prises avec la rébellion du M23 qui s'est emparé ces derniers mois de

larges pans de territoire dans l'est du pays.

L'Ethiopie est aussi à l'ordre du jour en présence du Premier ministre Abiy Ahmed, un peu plus d'un mois après la signature d'un accord de paix, le 2 novembre, entre le gouvernement fédéral éthiopien et les rebelles tigréens, destiné à mettre fin à deux ans d'un conflit dévastateur. Dans la matinée de mardi, les responsables américains se sont entretenus avec le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud, saluant son action dans la lutte contre les islamistes radicaux shebab.

Les Etats-Unis se «félicitent de travailler aux côtés des courageuses forces somaliennes et continueront de soutenir les efforts de votre gouvernement», a affirmé le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin.

AFP

ENVIRONNEMENT

La création de l'Opep des forêts tropicales envisagée

Face à l'urgence climatique, trois pays possédant plus de la moitié des forêts tropicales primaires sur terre, le Brésil, l'Indonésie et la République démocratique du Congo (RDC), sont en pourparlers pour former une alliance stratégique afin d'assurer la conservation.

En 1960 se formait l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), une organisation intergouvernementale créée afin que les principaux pays exportateurs de pétrole puissent contrôler et réguler son cours et non plus subir les tarifs qui étaient jusqu'alors décidés par les compagnies pétrolières. Aujourd'hui, et dans un esprit relativement similaire, pourrait très bientôt se former une sorte «d'Opep des forêts tropicales».

Le Brésil s'est engagé à lutter contre la déforestation en Amazonie, avec pour objectif une «déforestation zéro». Et depuis son élection, le président Lula s'efforce de tenir sa promesse. C'est en ce sens que le Brésil, l'Indonésie et la RDC, trois pays qui possèdent à eux trois 52% des forêts tropicales primaires du monde, souhaitent former une alliance stratégique de type «Opep des forêts tropicales». Et pour cause, la protection de ces terres est cruciale pour éviter, ou du moins limiter, la

catastrophe climatique. Les trois pays, qui abritent l'Amazonie, le bassin du Congo ainsi que les forêts de Bornéo et de Sumatra qui sont menacées par l'exploitation forestière commerciale, minière et illégale, ont signé un accord lors de la COP 26 à Glasgow pour arrêter et inverser la déforestation d'ici à 2030, rapporte le «Guardian». Avant d'être élu, Lula avait déclaré que toute alliance pourrait être étendue à d'autres pays de la forêt tropicale.

Respecter les peuples autochtones et les communautés locales

Pour Oscar Soria, directeur de campagne du site Avaaz, cet accord pourrait être fructueux à une condition : « Que les peuples autochtones et les communautés locales soient pleinement consultés dans le processus et que leurs droits et leur leadership soient respectés ». Ajoutant que « ces trois écosystèmes sont essentiels à la stabilité

écologique du monde, mais que la solution pour que ces forêts prospèrent repose sur les personnes qui y vivent ». De leur côté, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat « ont clairement indiqué dans un rapport récent le besoin urgent de reconnaître les droits des peuples autochtones et de soutenir l'adaptation des écosystèmes », a déclaré Joseph Itongwa Mukumo, un autochtone Walikale de la province du Nord-Kivu en RDC. En attendant, le président Lula travaille avec l'Indonésie et la RDC pour protéger toutes les forêts tropicales de la planète. La mise en œuvre d'un tel projet pourrait non seulement empêcher la forêt amazonienne d'atteindre le point de basculement que tous les scientifiques redoutent, mais aussi éliminer plus d'un milliard de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère pendant plusieurs décennies.

Noël Ndong

DÉFENSE

Les dix entreprises qui vendent le plus d'armes au monde

L'industrie de la défense a pesé 592 milliards d'euros l'an dernier. Les groupes américains dominent le secteur malgré l'offensive des entreprises chinoises.

La guerre, malheureusement, est un secteur de plus en plus lucratif. C'est la conclusion du rapport annuel de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm : les ventes d'armes et de services militaires des cent plus grandes entreprises de défense du monde ont atteint 592 milliards d'euros en 2021. Des bénéfices qui ont augmenté de 1,9% par rapport à 2020. Il s'agit aussi de la septième année consécutive montrant une hausse des ventes d'armes mondiales.

Selon le rapport, les entreprises américaines dominent le secteur de la défense et occupent les cinq premières places du classement. En haut du podium, on retrouve le géant de l'aérospatial militaire Lockheed Martin, qui a accumulé 67 milliards d'euros de revenus en 2021. La médaille d'argent revient au groupe Raytheon Technologies qui a accumulé 42 milliards d'euros de revenus la même année. Boeing se retrouve à la dernière marche du podium avec 35 milliards d'euros. La quatrième place revient à Northrop Grumman avec 31 milliards d'euros de ventes. General Dynamics prend la cinquième place du classement avec un revenu de 30 milliards d'euros. La Chine fait son entrée à la sixième place avec le groupe Aviation Industry Corporation of China. Cette entreprise d'État construit des avions de lignes mais elle est surtout connue pour avoir conçu l'avion de chasse furtif J-20 qui se veut être le concurrent de l'aéronef américain F-22 Raptor.

Le Britannique BAE Systems arrive à la septième place du classement avec un revenu d'environ 25 milliards d'euros. Les entreprises d'État chinoises China State Shipbuilding Corporation (18 milliards d'euros de revenus) et China North Industries Group Corporation (17 milliards d'euros de revenus) arrivent respectivement à la huitième et neuvième place du classement. L'américain L3Harris Technologies clôture ce classement avec des ventes atteignant les 14 milliards d'euros. À noter que l'industriel français Thales se situe à la seizième place du classement avec 10 milliards d'euros de revenus et le groupe Dassault se trouve à la vingtième place (environ 6 milliards d'euros de ventes).

N.Nd.

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

La société indienne ATDXT va investir au Congo

L'indien ATDXT, spécialisé dans la digitalisation, entend financer la construction des infrastructures numériques « essentielles ». Un mémorandum d'entente a été signé, le 13 décembre à Brazzaville, par le ministre de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, et le vice-président d'ATDXT, Sivakumaran Kathiresan.

Basée à Dubaï, aux Émirats arabes unis, la société ATDXT est également implantée en Grande-Bretagne, aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en République démocratique du Congo. La signature du mémorandum d'entente permettra la réalisation de trois importants projets parmi lesquels la digitalisation de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), à travers l'introduction de la « Fintech » ou la finance digitale.

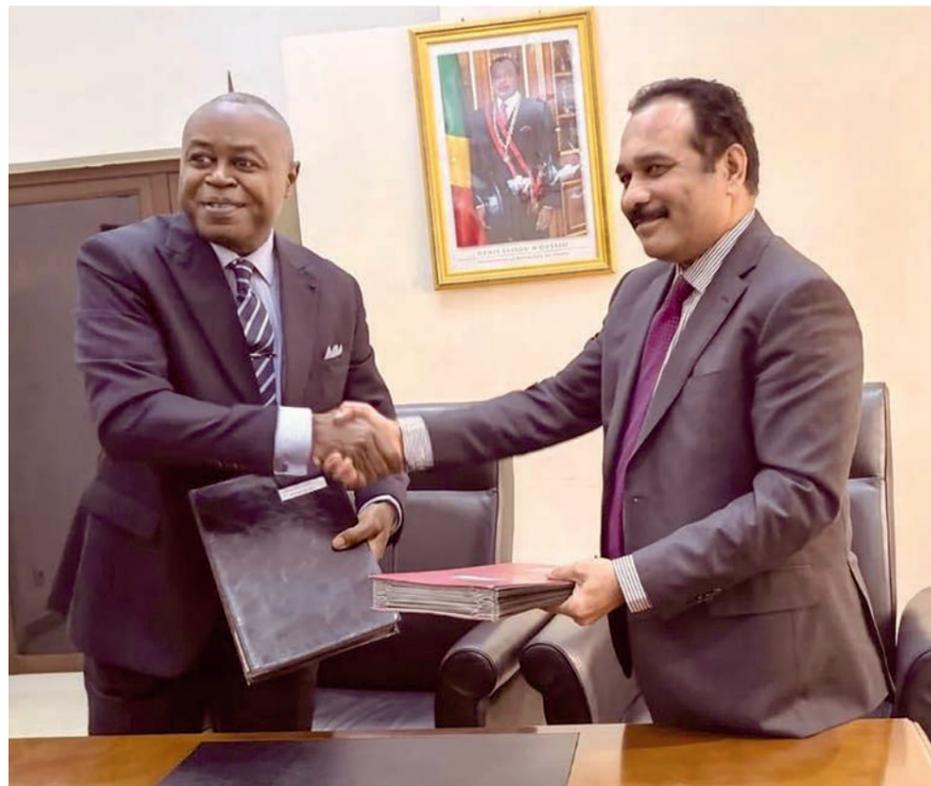
« Cet accord vise la construction des infrastructures numériques en vue de contribuer à la digitalisation de l'économie congolaise. Nous allons construire des data center, financer la numérisation de la Sopéco, favoriser la relance de ses activités et procéder à la conception des guichets uniques au Congo », a indiqué le vice-président du groupe ATDXT, sans plus de précision sur le montant des fu-

turs investissements.

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est félicité, de son côté, de l'arrivée d'un nouvel investisseur dans le secteur stratégique que représente le numérique. La société indienne ATDXT pourra, espère-t-on, accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de développement du numérique.

« Le projet important dans le cadre de cet accord est la digitalisation de la Sopéco afin d'apporter la Fintech, la finance digitale au niveau de l'opérateur public. Notre plus grand challenge est de faire renaître la Sopéco et de construire des data center qui vont permettre au pays d'assurer sa souveraineté en matière de stockage des données numériques locales », a ajouté le ministre.

Fiacre Kombo



Echange de parapheurs entre les deux parties/Adiac

GESTION FONCIÈRE

Adopter une procédure inclusive dans l'élaboration des lois

Dans sa thèse de doctorat soutenue le 10 décembre à Brazzaville sur le thème « La propriété foncière en République du Congo », Elie Jean-Pierre Nongou a proposé au législateur congolais de faire l'effort de légiférer à partir des réalités des fonctionnements sociaux et non à partir des concepts idéologiques désincarnés.

Titulaire d'un master de droit privé (recherche fondamentale), Elie Jean-Pierre Nongou est désormais docteur de droit privé en sciences criminelles de l'Université Marien-Ngouabi. Selon lui, la propriété foncière en République du Congo est soumise à un régime d'immatriculation obligatoire visant à assurer une sécurité foncière absolue. Ce régime suspend l'exercice de droit de propriété de la détention du titre foncier. Dans ces conditions, la garantie du droit de propriété sur les sols ainsi que celle des autres droits réels résultent de leur immatriculation et de leur publicité.

« Mais, dans un système où la corruption et les autres antivaleurs demeurent un grand défi à relever, la sécurisation foncière au moyen d'un titre de propriété au caractère définitif et inattaquable semble créer plus de problèmes qu'elle n'en résout. La loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la pro-

priété immobilière dite réformatrice créée davantage de confusions sur la nature juridique du titre foncier », a résumé Elie Jean-Pierre Nongou dans sa thèse de 533 pages.

Pour lui, la loi qui admet que le titre foncier est un acte administratif autonome le soustrait, paradoxalement, du régime de recours pour excès de pouvoir. Le législateur congolais semble par-là instaurer un droit qui contredit le droit. « La réforme de 2022 paraît inachevée. Au même titre que le régime foncier précédent, elle ne contribue pas suffisamment à la garantie des droits des propriétaires fonciers et au renforcement de la sécurité juridique. En réalité, la législation congolaise conduit, de manière déguisée, à l'expropriation des propriétaires terriens au profit des plus nantis. Elle est élitiste et ne protège pas du tout le paysan. Elle conduit plutôt ce dernier à vendre ses terres pour de-



Le Dr Elie Jean-Pierre Nongou/Adiac

venir ouvrier agricole », a poursuivi l'impétrant.

D'où la nécessité de revoir le système foncier congolais car, les principes du système actuel sont conçus dans un but diamétralement opposé à celui qui doit être poursuivi. Le droit doit correspondre aux réalités sociales. « Le législateur congolais devrait faire l'effort de légiférer à

prend pas en compte le paysan et est élaboré sans tenir compte de la réalité sociale congolaise », a-t-il expliqué après la thèse, précisant que la nouvelle loi sur le titre foncier est une réforme inachevée.

Le travail de recherche d'Elie Jean-Pierre Nongou a reçu l'assentiment des membres du jury qui lui ont attribué une mention très honorable avec félicitations. Notons que le jury était composé des Prs Robert Nemedeu de l'Université de Yaoundé II-Soa (président), Raoul Kienge-Kienge Intudi de l'Université de Kinshasa (rapporteur externe), du maître de conférence Placide Moudoudou de l'Université Marien-Ngouabi (rapporteur interne). Le Pr Jean-Marie Tchakoua de l'université de Yaoundé II-Soa a été l'examineur de cette thèse dont Elie Joseph Loko-Balossa, maître de conférence de droit privé de l'université Marien-Ngouabi, a été le directeur.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-CENTRAFRIQUE

Un projet d'amélioration de la navigation fluviale en perspective

La représentante résidente de la Banque mondiale pour le Congo, Korotoumou Ouattara, a annoncé, au sortir d'une audience avec le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbaka, le 13 décembre à Brazzaville, la préparation d'un projet régional d'amélioration de la navigation sur le fleuve Oubangui.

Le projet a pour but d'améliorer la navigabilité et booster le commerce le long du fleuve jusqu'à Bangui, en République centrafricaine, afin que le secteur privé puisse en bénéficier au maximum. « Il est important que nous parlons aux autorités pour nous assurer que les projets proposés sont en phase avec les attentes dans ce secteur; afin d'avoir l'impact voulu », a déclaré Korotoumou Ouattara s'adressant à la presse. Pour sa réalisation, chaque Etat a consenti à contribuer une certaine

somme d'argent. Du côté congolais, soixante millions de dollars ont été mis à disposition pour que ce projet voit le jour. Selon la planification, plusieurs activités seront menées dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment l'appui aux institutions qui s'occupent de l'aménagement du fleuve et de la gouvernance de la navigabilité sur les cours d'eau Oubangui-Chari, la construction des infrastructures, l'achat des équipements et la réhabilitation de certains ports le long du fleuve.

Durly Emilia Gankama



La représentante résidente de la Banque mondiale pour le Congo et le ministre Guy Georges Mbaka face à la presse/Adiac

NAVIGATION FLUVIALE

Renforcement des capacités des acteurs clés impliqués dans la gestion des déchets solides

Un atelier national de sensibilisation des parties prenantes à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires en République du Congo s'est ouvert le 14 décembre à Brazzaville, sous les auspices du conseiller des Voies navigables chargé de la Commission internationale du Bassin-Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), Michel Adoua, représentant le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, membre du Comité des ministres de la Cicos.

Organisé par la Cicos, l'atelier de deux jours a pour objectif général d'appuyer les Etats membres de la Cicos dans l'appropriation des outils et du processus de gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires afin de lutter efficacement contre la pollution et d'améliorer l'environnement portuaire ainsi que les voies d'eau intérieures.

Les objectifs spécifiques sont, entre autres, renforcer les connaissances des parties prenantes sur les procédés de gestion des déchets issus des unités fluviales et les plateformes portuaires ; présenter les outils réglementaires en matière de gestion des déchets élaborés par le secrétariat général de la Cicos pour une meilleure appropriation par les parties prenantes ; partager les expériences sur les outils et techniques permettant une bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et



Le présidium entouré de part et d'autre des experts/Adiac

les plateformes portuaires ; sensibiliser les parties prenantes aux enjeux relatifs à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et portuaires, etc.

A côté du défi majeur lié à la compétitivité de la navigation fluviale, l'on note, d'une part, une absence criarde des textes d'application des conventions, des lois et règlement en matière de transport fluvial et, d'autre part, la pollution des voies d'eau et des plateformes

portuaires. Selon le conseiller Michel Adoua, la République du Congo, comme les autres pays membres de la Cicos, reste très concernée par cette situation. « C'est pour apporter des solutions à ces problèmes que le secrétariat général de la Cicos a récemment doté les Etats membres des règlements communs relatifs à la gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires ainsi que des équipements

(conteneurs ou bacs) de collecte des déchets solides et ceci, conformément à l'une de ses missions principales qui porte sur la préservation de l'environnement des voies d'eau intérieures », a-t-il souligné.

La Dr Dorice Kuitcha, cheffe de service prévention des pollutions et des risques, coordonnatrice du projet « Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans la zone Cicos

(PARFSED) », représentante du secrétaire général de la Cicos, a fait savoir que cet atelier national de sensibilisation des parties prenantes à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires, constitue l'une des activités clés de ce projet, financé par l'Union européenne. Elle a, entre autres, indiqué que le PARFSED a pour objectif de contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport fluvial de l'espace Cicos pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique centrale. En matière de gestion des déchets, a-t-elle renchéri, plusieurs législations et réglementations aussi bien internationales, régionales que nationales existent. Leur mise en œuvre devrait concourir à la protection de l'environnement et de la santé de la population.

Guillaume Ondze

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Les nouvelles recrues s'imprègnent de leurs missions

Les nouveaux agents du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, sont en atelier à Brazzaville pour s'imprégner des missions qui les attendent sur le terrain en faveur des personnes vulnérables.

Les nouvelles recrues du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ne peuvent pas être déployées sur le terrain sans s'imprégner des fondamentaux de leurs missions. « *La mission fondamentale est de mettre en place des mécanismes permettant à l'Etat de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive et productive en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités* », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, s'adressant aux nouvelles recrues à l'ouverture de l'atelier d'imprégnation, le 14 décembre. Cet atelier va leur permettre de comprendre les rouages du département ministériel

: sa place dans l'action gouvernementale, ses missions, son fonctionnement, ses cibles, ses moyens d'action, son mode d'intervention. Il s'agit donc d'avoir une vision transversale et globale de l'univers dans lequel ces recrues, environ trois cents, sont appelées à évoluer. Lequel univers nécessite un sens élevé du sacrifice en faveur des couches vulnérables, pauvres surtout dans les moments difficiles liés aux catastrophes naturelles de tout genre. Selon la ministre des Affaires



Les nouvelles recrues en atelier d'imprégnation/Adiac

sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, après cet atelier d'impré-

gnation qui leur permet de cerner leurs missions, dans le cadre du travail social,

des sessions de formation pratique devraient suivre au niveau central, dans les services déconcentrés et les établissements spécialisés. Le déploiement des nouvelles recrues se fera de sorte à pourvoir les services sociaux en personnel dans toutes les localités du pays. Une manière de rapprocher les services de la population.

Rominique Makaya

« La mission fondamentale est de mettre en place des mécanismes permettant à l'Etat de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive et productive en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités »

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

La compagnie Nsala prévoit une campagne de lutte contre le fléau

En marge du lancement d'une campagne de sensibilisation et de lutte contre la consommation précoce d'alcool, de drogue et contre les violences en milieu scolaire au sein des établissements par le théâtre, la compagnie « Nsala » a fait une représentation sur scène, le 10 décembre à Brazzaville, de l'ébauche du projet devant quelques représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (Mepsa) et du Conseil consultatif de la jeunesse.

Intitulée « Kouépè, chef de gang », la pièce de théâtre pensée par la compagnie Nsala que dirige Harvey Massamba regroupait sur scène de jeunes élèves turbulents, insoucieux de leur avenir et en proie à l'alcool, la drogue et la violence au sein de leur établissement. Entre drame et dérision, la pièce a duré environ une heure. L'objectif du projet étant de lutter contre ce phénomène sans cesse grandissant sur le territoire national et de faire comprendre aux élèves qu'une pagaille anodine peut vite devenir quelque chose de très sérieux comme un échec scolaire, conduire en prison, occasionner des pertes de vies. « *Aujourd'hui, ce n'est qu'une représentation de validation pour examiner si pédagogiquement le spectacle est au point pour l'emmener à l'école d'ici à janvier 2023. La violence en milieu scolaire prend des proportions inquiétantes dans notre pays et il faille que chacun de nous, à son niveau, fasse quelque chose. C'est pourquoi, la compagnie Nsala, qui a toujours collaboré avec le secteur éducatif, s'est vu interpeller à créer ce spectacle et à mettre en place une campagne que nous voulons sous le patronage du Mepsa, mais aus-*

si du ministère de l'Enseignement technique, du ministère de la Jeunesse, de la primature... En bref, de toutes les structures en charge du bien-être et de la bonne évolution de la jeunesse congolaise », a confié Harvey Massamba.

Pour Joachim Mbenga, chef de service enseignement de base; Pierre Kidouri, chef d'antenne à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques et à la Direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (DDEPSA) de Brazzaville; Evariste Mondikabeka, chef de service orientation et œuvres scolaires à la DDEPSA-Brazzaville et Bertin Maboulou, chef de service à la DDEPPSA-Brazzaville, « Kouépè, chef de gang » est un spectacle instructif et conscientisant pour les apprenants, mais également les parents. Ce, en dépit de quelques amendements à effectuer pour une meilleure compréhension et acceptation par les élèves.

Il s'agit, entre autres, d'y ajouter un peu plus de sensibilité et de pugnacité pour toucher les élèves en proie aux violences, d'adapter le code vestimentaire par rapport à chaque cible, de mieux occuper



Les comédiens de la compagnie Nsala jouant la pièce « Kouépè, chef de gang » sur les planches/Adiac

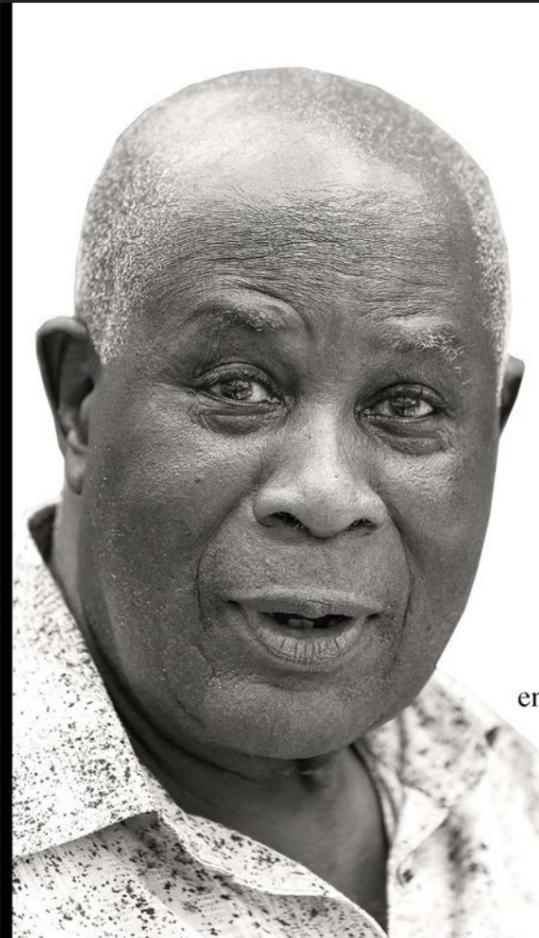
la scène pour certains tableaux, insérer des séquences musicales instructives, enrichir davantage le texte et certains passages du spectacle, mieux travailler la fin du spectacle pour toucher l'âme du spectateur, etc.

Pour cette campagne, la compagnie Nsala entend débiter par la sensibilisation à travers la représentation théâtrale et une série d'échanges avec les élèves. Les rencontres commenceront dans

les écoles publiques de Brazzaville, notamment neuf du primaire, neuf du collège et neuf du lycée. Puis, elles se déploieront à Pointe-Noire. Pour les écoles privées, la compagnie entend rassembler les élèves à un seul endroit. Le but final de ce programme est d'occuper les enfants en instaurant des ateliers artistiques au sein des établissements. « *Nous pensons qu'il y a beaucoup d'enthousiasme et d'igno-*

rance, mais aussi un peu de l'ennui dans la violence qu'engagent certains élèves. Si on peut les occuper après les cours par d'autres activités comme le théâtre, la danse, la musique, le slam, voire le sport, cela permettra probablement de sortir quelques-uns de ce phénomène. Le soutien de tout le monde est la bienvenue », pense Harvey Massamba.

Merveille Atipo



IN MEMORIAM
GEORGES MABONA
7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022



Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

📍 **Brazzaville,**
en la Basilique Sainte-Anne du Congo
Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00
Messe d'action de grâce

📍 **Pointe-Noire,**
en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption
Samedi 17 décembre 2022 à 9h30
Messe d'action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés



NÉCROLOGIE



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Mucodec de l'avenue de France). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles Massamba et de la presse écrite congolaise ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur **Massamba Euloge alias «Macky Sall»**, survenu le 1^{er} décembre 2022, à Brazzaville

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bas-soundi n° 6 à Moungali.

L'inhumation est prévue le vendredi 16 décembre 2022 au Cimetière Samba Alphonse.

Que la terre lui soit légère.



IN MEMORIAM

13 décembre 2021 – 13 décembre 2022
Voici 1 an que notre père, oncle, grand-frère et fils, Didier Moyolemba, nous a quittés pour un meilleur monde.

Très cher papa, ton souvenir et tes actions, demeurent toujours visibles dans nos vies, l'éducation et les conseils que nous a prodigués ont fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : « Les morts sont vivants à travers leur progéniture ».

En ce jour commémoratif, « la grande famille, Moyolemba » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Il est vrai qu'avec le temps, il y a des douleurs qui s'apaisent. Mais, le temps ne saura tarir nos larmes, ni effacer la douleur d'avoir perdu un être cher.

Tu étais un homme incroyable, dévoué et là pour tous. Nous garderons toujours des souvenirs positifs de toi, de ta générosité, de ta gentillesse, de ta grande âme.

Très cher papa, que ton âme repose en paix et que la terre de nos ancêtres te soit propice !



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

**Projet d'Appui au Climat des Investissements
et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »**



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 14/12/2022
Prêt FAD No : 2000130013732
AON No 002-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2022

1. Le présent avis d'appel d'offres National (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.afdb.org)

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement FAD pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « la fourniture d'équipements informatiques et mobiliers de bureau pour la mise en œuvre du plan opérationnel de la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ».

3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fournir les équipements suivants :

-Lot n°01 : Acquisition du matériel informatique et d'équipements de réseau ;
-Lot n°02 : Acquisition du mobilier de bureau et d'un groupe électrogène.

5. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Duplex n° 12 secteur Blanche Gomez, Centre-Ville, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail/pat.2016.otonghos@gmail.com com, de 9 h à 16 heures (heure locale).

5. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent mille (100.000) F.CFA ou en une monnaie librement convertible par lot.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12 h00' (heure locale, TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Lot n°1 : Sept millions cinq cent mille (7.500.000.) F.CFA ;
-Lot n°2 : Cinq millions deux cent cinquante mille (5.250.000) F.CFA.

8. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 janvier 2023 à 13 h 00' (heure locale, TU+ 1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date : 14/12/2022
Prêt FAD No : 2000130013732
AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2022

1. Le présent avis d'appel d'offres National (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.afdb.org)

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement FAD pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « la fourniture d'équipements informatiques et mobiliers de bureau pour l'opérationnalisation de la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat d'Entreprises ».

3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour fournir les équipements suivants :

-Lot n°01 : Acquisition d'équipements informatique et mobiliers de bureau ;
-Lot n°02 : Acquisition d'un groupe électrogène et articles électroménagers.

5. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Duplex n° 12 secteur Blanche Gomez, Centre-Ville, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail/pat.2016.otonghos@gmail.com com, de 9 h à 16 heures (heure locale).

5. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent mille (100.000) F.CFA ou en une monnaie librement convertible par lot.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12 h00' (heure locale, TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Lot n°1 : Sept millions cinq cent mille (7.500.000.) F.CFA ;
-Lot n°2 : Cinq millions deux cent cinquante mille (5.250.000) F.CFA.

8. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 23 janvier 2023 à 13 h 00' (heure locale, TU+ 1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2022

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

THÉÂTRE

« L'ordre et le sergent » lance la 19^e édition de Mantsina sur scène

Placée sur le thème « Aller au-delà », la 19^e édition de la Rencontre internationale de théâtre de Brazzaville, « Mantsina sur scène », a lancé ses festivités théâtrales le 13 décembre à l'Institut français du Congo par la pièce « L'ordre et le sergent ».

Texte d'Arturo Ulsar Pietri, mis en scène par Alphonse Mafoua et joué sur les planches par la compagnie Négropolicongo des 3 francs, « L'ordre et le sergent » a fait passer au public brazzavillois trois belles demies-heures de théâtre entre intrigue éprouvante et ironie. L'histoire se passe dans un camp retranché d'un pays du Tiers monde en proie à une guerre civile. Contre toute attente, le sergent Toubas, qui dirige une unité près du front, reçoit du quartier général de l'armée l'ordre d'exécuter tous les prisonniers ennemis. Au cours de l'opération qui s'en suit, les soldats tombent sur un prisonnier qui n'a pas du tout l'apparence d'un ennemi. Le sergent Toubas, un bon soldat de morale chrétienne, épargne la vie au malheureux ; mais les événements tourment avec l'arrivée au camp d'un officier plus téméraire, qui veut à tout prix régler les comptes du prisonnier épargné de mort.

Plusieurs questions sont soulevées dans cette œuvre, à savoir les sévices en pleine guerre, le non-respect des droits de l'Homme, la pénurie du personnel soignant en période de guerre, l'autoritarisme, etc. Pour Sylvie Dyclo-Pomos, directrice artistique du festival Mant-



La représentation théâtrale de la pièce « L'ordre et le sergent » par la compagnie Négropolicongo des 3 francs/Adiac

sina, c'est une réelle joie, deux ans après la covid-19, de réunir encore autant de monde avec des spectacles en présentiel et de véhiculer des messages porteurs de sens pour le bien de nos sociétés. « Mantsina sur scène, c'est une fierté car à travers le théâtre, nous éduquons aussi le public. Si on pouvait créer des espaces culturels dans chaque quartier, il n'y aurait pas autant de violence que nous sentons au sein

de notre jeunesse. C'est bien de créer des espaces culturels pour moraliser la jeunesse », a-t-elle estimé.

La pièce « L'ordre et le sergent » a été interprétée sur les planches par Morel Semayoka, Richilvie Babala Ndossi, Jean-Marie Diatsouma, Verève Mafoua, Bienvenu Makita. « Bravo aux comédiens qui ont su nous plonger dans l'univers de la guerre avec le son des tirs et la peur incessante.

De ce spectacle, je retiens que la guerre n'est pas quelque chose de bien et nous devons tout faire pour éviter en militant sans cesse pour la paix et la cohésion sociale », a confié Dorcas Mayinga. Outre le théâtre, l'ouverture de la 19^e édition du festival Mantsina sur scène a vibré également au rythme de la percussion avec Les fantastiques et Tam-Tam sans frontières, de la lecture du texte « Gueloir », ainsi que d'un spectacle

de danse intitulé « Ntété » de l'artiste Alexandre Mikouiza et représenté sur scène par la compagnie Sama.

Prévu du 13 au 22 décembre, Mantsina sur scène affiche une programmation éclectique avec des artistes provenant du Congo, du Cameroun, de la France, la Guyane, la Suisse et la République démocratique du Congo. Cette année, plusieurs sites abritent le déroulement des activités, à savoir l'IFC, l'espace Noura, les Ateliers Sahn, l'espace Tabawa, la Gare aux pieds nus. La programmation complète est à retrouver sur la page Facebook du festival et l'entrée est gratuite pour tous les spectacles.

Au regard des efforts et sacrifices consentis par le festival Mantsina sur scène pour offrir au public lors de chaque édition un événement de qualité, Sylvie Dyclo-Pomos invite les pouvoirs publics à plus d'accompagnement financier. « Un festival, ce sont des charges. Il faut loger et nourrir les artistes qui viennent de loin, sans oublier les cachets pour leurs prestations et cela nécessite énormément de fonds », a indiqué la directrice artistique du festival.

Merveille Atipo

MUSIQUE

Du gospel pour les enfants

Un concert de musique gospel sera organisé le 17 décembre à Pointe-Noire, a annoncé Jah Thiano, promoteur de la fondation Makeda, un des organisateurs de l'événement, au cours de la conférence de presse donnée le 14 décembre.

bénéficie aussi de l'appui de l'Espace Kasdal House et d'O'Boss arts management qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux Ponténégrins amoureux de belles sonorités des moments inoubliables de joie et de gaieté. Selon lui, les artistes qui vont prêter à ce concert ont été sélectionnés le 21 juin dernier par Kasdal House, à l'occasion de la fête de la musique. « La musique gospel a besoin de soutien et d'appui pour qu'elle soit acceptée du public et rivalise ainsi avec les autres genres musicaux », a dit Sophie Mignot.

Heureux de participer à ce concert, les artistes gospel apprécient l'initiative qui leur permet non seulement de louer la bonté divine, mais aussi d'ex-

primer leur empathie à l'endroit des orphelins, des démunis et des personnes vulnérables.

Outre les groupes de musique gospel, le groupe Handi musica, la danse et le conte seront au rendez-vous avec notamment La nuit de Noël pour les petits, animée par le conteur Steven. La distribution des jouets aux orphelins va accompagner cette action philanthropique.

Signalons qu'au cours des échanges, plusieurs suggestions et approches de solutions ont été formulées pour permettre à la musique gospel d'avoir une place au soleil au côté des autres musiques. L'organisation des groupes, leur structuration, la formation des artistes, le réseautage sont, entre autres, des pistes de solutions émises menant vers la professionnalisation des groupes, gage de leur reconnaissance nationale et internationale.

Hervé Brice Mampouya



Les fonds qui seront recueillis au cours du concert seront reversés aux orphelins et personnes démunies, a dit Jah Thiano. Ce concert caritatif, a-t-il précisé,

« La musique gospel a besoin de soutien et d'appui pour qu'elle soit acceptée du public et rivalise ainsi avec les autres genres musicaux », a dit Sophie Mignot.

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE LA TUNISIE ET L'ITALIE

L'UE approuve le financement du projet

L'Union européenne (UE) a accepté de financer un projet d'interconnexion électrique sous-marine d'une valeur de 307,6 millions d'euros, afin de diversifier les sources d'énergie de la Tunisie.

Un communiqué publié par le ministère tunisien des Affaires étrangères, récemment, affirme que l'UE a approuvé un soutien financier de 307,6 millions d'euros au projet communément appelé ELMed. La proposition de projet remonte à 2003, et depuis lors, la Tunisie et l'Italie sont en négociation permanente pour mettre en place une interconnexion électrique commune, dans le but de répondre à la de-

mande croissante d'énergie, notamment en Tunisie, et pour diversifier les sources d'approvisionnement énergétique. « *La Tunisie salue cette décision. Cette étape est l'aboutissement d'efforts inlassables et d'un parcours de négociations avec différents partenaires, avec la contribution de toutes les structures nationales concernées* », a ajouté le communiqué.

Le projet permettra à la Tunisie, selon la même source, de répondre aux besoins énergétiques, de renforcer la sécurité et la transition énergétique. Les données de la Banque mondiale ont révélé que la demande annuelle d'électricité en Tunisie augmente en moyenne de 2,2 %, dans un contexte de rareté des ressources nationales et de dépendance croissante à la production de sources d'énergie provenant de l'étranger. Selon la Banque mondiale, la liaison électrique sous-marine de 195 km est d'une capacité de 600 MW. Ce projet vital permettra, en effet, d'élargir la connectivité avec d'autres pays d'Afrique et d'Europe.

Noël Ndong

VIE ASSOCIATIVE

Vocal Bantou rénové se fixe de nouveaux défis

A l'issue d'une assemblée générale électorale, l'Association Vocal Bantou rénové (AVBR) de la zone centre Brazzaville a renouvelé ses instances dirigeantes, après trois ans d'exercice.

Les instances renouvelées sont notamment le bureau exécutif de neuf membres dirigé par Jacques-Claude Ganongo et la commission de

veau président du bureau exécutif reconduit de faire le bilan des trois ans d'exercice et de projeter l'avenir. Au titre des actions réalisées, il

associations sœurs œuvrant dans les mêmes secteurs d'activités.

Par ailleurs, dans le cadre des perspectives et des projets, Jean-Claude Ganongo a appelé les membres de l'AVBR à plus de solidarité et d'entraide. C'est ainsi qu'il les a invités à barrer la route à tous les détracteurs qui militent, selon lui, à détruire la cohésion et la solidarité qui caractérisent les membres de son association. « *Au départ, nos idées convergeaient vers les projets qui devaient nous faire avancer de manière significative dans les domaines d'intervention de notre association. Malheureusement, de nombreuses contingences, notamment la pandémie de covid-19, ne nous ont pas permis de réaliser tous nos projets* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que pendant les trois prochaines années, les membres et bienfaiteurs doivent se multiplier en quatre pour la réalisation du programme triennal d'activités.

Roger Ngombé



Jacques-Claude Ganonga président l'Assemblée Générale

« **Au départ, nos idées convergeaient vers les projets qui devaient nous faire avancer de manière significative dans les domaines d'intervention de notre association. Malheureusement, de nombreuses contingences, notamment la pandémie de covid-19, ne nous ont pas permis de réaliser tous nos projets** »

contrôle et d'évaluation de cinq membres présidée par Georges Obongo. L'occasion a été tout indiquée au nou-

a évoqué les aides sociales de l'organisation à l'égard de ses membres et le renforcement des relations avec les

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

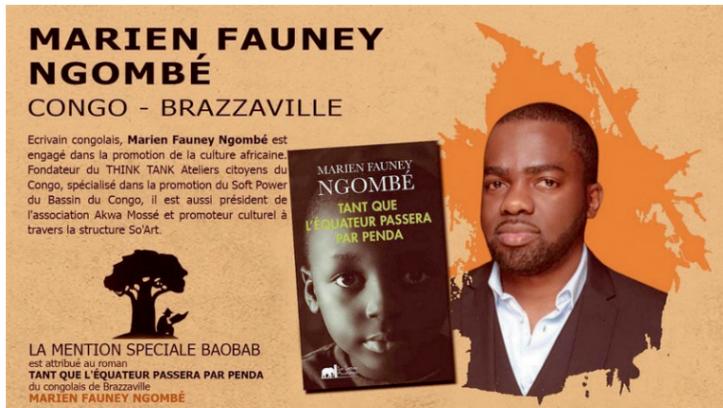
L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PRIX DE L'ACADÉMIE DES BAOBABS

Mention spéciale pour «Tant que l'équateur passera par Penda»

Marien Fauney NGombé reçoit la mention spéciale de la deuxième édition du Prix Baobab pour son roman «Tant que l'équateur passera par Penda», paru aux éditions Les Lettres Mouchetées.



Après Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'année dernière, la Maison de l'Afrique à Montréal, au Canada, a distingué les différents récipiendaires de l'Académie des Baobabs, le 7 décembre dernier.

Au palmarès des œuvres de vingt-deux auteurs d'Afrique et de la diaspora issus de quinze pays et de douzaines d'édition, celle de l'écrivain congolais, Marien Fauney NGombé, lui a permis d'obtenir la mention spéciale. Quant au grand prix de l'Académie des Baobabs, il a été remporté par l'auteur guinéen Tierno Monémbo, avec son roman «Saharienne Indigo», publié aux éditions Seuil. Dans le cadre des distinctions littéraires, Tierno Monémbo est détenteur du Prix Renaudot 2008, succédant aux auteurs africains tels qu'Ahmadou Kourouma, en 2000, avec «Allah n'est pas obligé» et Alain Mabanckou, en 2006, avec «Mémoires de porc-épic». Le jury de ce prix a décerné sa mention spéciale pour une œuvre où l'auteur décrit un pays d'Afrique subsaharienne dans lequel le vent de la démocratie souffle sur les braises d'une guerre civile qui a divisé le pays. Le fils du colonel Obamba, ancienne figure du régime déchu, doit composer avec les nouveaux maîtres du pays.

Le Prix Baobab est un prix d'Afrique et de la diaspora. Il a été conçu pour mettre l'accent sur les valeurs littéraires africaines et promouvoir l'échange culturel des œuvres africaines.

Marie Alfred Ngoma

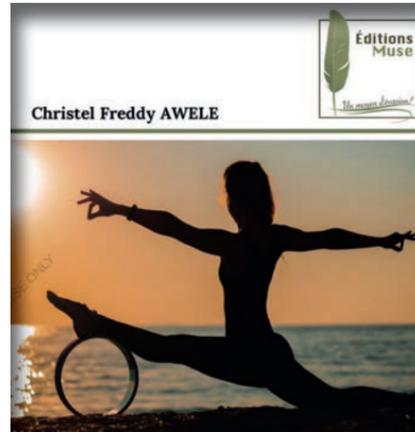
LIVRES

Freddy Awelé publie sur la connaissance de l'être humain

Paru aux Editions Muse, l'ouvrage «Les grands secrets de la méditation- Les pouvoirs cachés de l'être humain» de Christel Freddy Awelé transporte le lecteur dans la révisitation de l'être humain.

Écrit dans un style simple, concis et précis, le livre propose aux lecteurs de se connaître eux-mêmes à travers une démarche méditative. « Il s'agit d'une méthode qui nous conduira vers la connaissance de la personne que nous sommes réellement, vers notre être authentique et véritable. Les secrets divulgués dans cet ouvrage nous permettront également d'avoir un bien-être émotionnel, d'être plus créatifs, d'avoir un bon sommeil, de réduire le stress et l'anxiété, d'améliorer la mémoire, de se libérer des addictions... », est écrit en quatrième de couverture.

De par sa nature divine, l'homme peut changer le cours de son existence. Cela n'est possible que s'il prend conscience qu'il fait un avec l'énergie cosmique primordiale sans laquelle rien n'existerait. Cette prise de conscience n'est possible que par l'exploration des profondeurs de son être intérieur, seule méthode efficace pour découvrir sa nature divine. Le voyage à l'intérieur de soi, sans cesse entrepris, conduit inéluctablement à la découverte d'un univers immense, à la prise



LES GRANDS SECRETS DE LA MÉDITATION
LES POUVOIRS CACHÉS DE L'ÊTRE HUMAIN

de conscience et à la compréhension de son être cosmique. Dès lors, on peut comprendre et avoir la certitude qu'on fait partie du tout et, par conséquent, on est un être infini aux pouvoirs illimités. Qu'il soit de longue ou de courte durée, ce voyage dans les profondeurs a des effets bénéfiques sur le développement personnel tant au niveau spirituel qu'émotionnel. L'homme ne peut donc pas découvrir le divin qui est en lui s'il n'effectue pas ce voyage dans les sphères mentales les plus loin-

taines pour en soutirer la substantifique moelle de la preuve de sa divinité.

La méditation est un moyen très efficace qui le conduit de la stature brute de son esprit vers la conscience indéfinie, illimitée et interminable, transcendant ainsi du plan physique vers les plans supérieurs en soi et par soi jusqu'au plan du divin : c'est l'éveil. Il devient illuminé et peut, dès lors et en toute conscience, participer à la création sans cesse de l'univers, lit-on en avant-propos. Traduit en quinze langues, l'ouvrage est un précieux document pour les chercheurs et autres intellectuels passionnés des sciences humaines et de la spiritualité. Penseur libre, homme des médias, artiste et humaniste, Christel Freddy Awelé est chercheur dans les cultures et religions africaines. Il a participé aux stages, conférences et travaux dans la méditation et le développement personnel. Membre dans plusieurs associations spirituelles, il est passionné de psychologie, de parapsychologie et de philosophie.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

MARINE MARCHANDE

La tutelle met en garde les agents véreux

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Nsayi, a entretenu le 13 décembre à Pointe-Noire l'ensemble du personnel de la direction générale de la marine marchande, mettant en garde les agents véreux évoluant dans cette structure.

Le ministre a expliqué, au cours de sa communication, que son séjour de travail à Pointe-Noire avait pour objectif de mettre en place une commission de travail de sept jours chargée de faire un audit interne qui se focalisera sur quelques faiblesses et inconformités administratives répertoriées par la direction générale de la marine marchande.

« Je sais que la marine marchande est une administration qui recouvre un peu plus d'argent à travers divers taxes collectées par celle-ci. On ne vient pas travailler à la marine marchande après satisfaction d'un concours, soyez sages, harmonisez le travail et projetez les solutions, parce que désormais, les administrations sont appréciées sur la base de la gestion axée sur les résultats. Vous devez donc propo-

ser des solutions pour rendre plus dynamique et plus efficace cette administration au lieu de vous quereller autour des petites futilités » a-t-il déclaré. « Dans la recherche de vos petits profits, vous devez extrêmement faire attention, parce que si vous commettez, je vais sanctionner conformément à la loi. Vous avez des planchés, mais malheureusement vous faites quand même tout, selon votre tête. Il y en a d'autres parmi vous qui signent des notes de service en lieu et place du directeur général autorisant la démolition des navires », a poursuivi Honoré Nsayi.

Le ministre en charge des transports a ajouté: « Certains d'entre vous encore signent même des agréments en lieu et place du ministre, tout cela est terminé, l'ordre doit régner. Je n'ai

jamais vu dans un Etat des personnes faire constituer des stocks importants de réserves stratégiques de l'Etat aux mains d'un particulier. Comment la direction générale de la marine marchande peut-elle accepter une constitution en carburant de l'Etat en le plaçant au port entre les mains d'un particulier ? Ne pourra être dans le confort de ses fonctions que celui qui obéira aux lois et règlements de la République. Je n'ai pas le pouvoir de nommer un directeur général, mais j'ai le pouvoir de suspendre ce dernier pour le bien de la nation ».

Auparavant, dans son mot de bienvenue, Christian Arnel Nkou, directeur général de la marine marchande, a rappelé le statut, les attributions et l'organisation de cette direction. Ainsi,



Le ministre Honoré Nsayi s'adressant aux agents de la direction générale de la marine marchande./Adiac

il a signifié que cette direction générale est une administration publique centrale avec une organisation financière spécifique. Elle est régie par le décret n°99-94 du 2 juin 1999 portant attributions et organisation de la direction générale de la marine marchande. « Cette direction est l'organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions en matière de

transports maritimes », a-t-il rappelé.

Notons que ces retrouvailles ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ancien ministre et ancien secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Séverin Ibara

DROITS DE L'HOMME

Le réseau des juristes spécialistes des médias se met en place

L'atelier de création du Réseau des juristes spécialistes des médias a été organisé le 10 décembre, à Pointe-Noire, dans le cadre du projet «Promouvoir l'établissement des réseaux de juristes des médias à l'échelle mondiale financé par le Fonds mondial pour la défense des médias», instauré par l'Unesco.

L'atelier a été organisé par Global Participe, partenaire du Centre pour le droit et la démocratie, une organisation internationale basée au Canada qui met en œuvre ce projet. «Global Participe focalise son action pour le respect et la mise en œuvre du 16e objectif du développement durable : la paix, la justice et des institutions solides. Il faut donc se saisir de la volonté politique exprimée dans notre Constitution pour accompagner la démarche des gouvernants vers plus de transparence, de justice, de paix. Mais ceci ne peut être possible que si nous avons des médias libres, indépendants et pluralistes, bénéficiant de la liberté d'information et d'expression, indispensable au bon fonctionnement de la démocratie», a dit Ivan Ngoy Kibangou, directeur exécutif de Global Participe. «La liberté des médias contribue, en effet, dans une large mesure à la protection de tous les



Les participants à l'atelier./Adiac

autres droits de l'homme», a-t-il assuré. Ainsi, après examen et adop-

Conseil d'administration est dirigé par Me Gabriel Mavanga, avocat à la cour. Ornela

au Comité exécutif, il est dirigé par Me Romain Ngayikou Ongouagnon, avocat à la cour,

«La liberté des médias contribue dans une large mesure à la protection de tous les autres droits de l'homme»

tion des textes réglementaires du réseau, les participants à l'atelier ont mis en place les instances du réseau. Le

Kouanga, journaliste, est la vice-présidente et Equateur Denis Nguimbi, journaliste, en est le rapporteur. Quant

membre du Conseil du barreau et président de la Commission des droits humains du barreau de Pointe-Noire. Ivan

Ngoy Kibangou en est le secrétaire et Me Doriane Babela la trésorière.

Le réseau de juristes spécialistes des médias rassemble des professionnels de droit afin de les aider à approfondir leur compréhension de la liberté des médias et de la liberté d'expression ainsi qu'à défendre ces droits. Il veut être un moteur de développement du droit des médias, en adéquation avec les droits humains, et offrir aux membres la possibilité de communiquer, de coopérer, de renforcer leurs capacités et d'entreprendre en commun des actions de sensibilisation et de plaidoyer, contribuer au développement du droit des médias pour en faire une spécialisation juridique professionnelle reconnue.

Signalons que la Journée internationale des droits de l'homme a été célébrée le 10 décembre sur le thème « Dignité, liberté et justice pour tous ». L'appel à l'action est «Stand up human rights».

Hervé Brice Mampouya

CONFÉRENCE « FEMMES SPÉCIALES »

Lancement de la 7^e édition à Brazzaville

Organisée cette année sur le thème « Femmes et engagements sur tous les fronts », la conférence internationale « Femmes spéciales » s'est ouverte le 13 décembre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, et du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Après Bamako, Niamey, Conakry, Libreville, Kinshasa et Pointe-Noire, aujourd'hui c'est le tour de Brazzaville, la capitale du Congo, d'abriter pour la première fois ce rendez-vous. « Femmes spéciales » est un concept créé par la plateforme Industrie team plus (ITP), en partenariat avec le groupe international « Coach enseigne » visant à donner à la femme plus d'atouts afin qu'elle s'intègre et prenne conscience de sa part de responsabilité pour un monde meilleur. En effet, il ne s'agit pas d'un débat sur l'égalité entre l'homme et la femme, mais d'une ouverture d'esprit, d'une promotion du leadership et d'une prise de conscience de l'apport de la femme dans la société. « Femmes spéciales c'est la femme ménagère, artisanne, fonctionnaire, politique, entrepreneure, médecin, enseignante, ministre, artiste, etc. », a précisé Paul Ngouama, promoteur d'ITP.

Ainsi, durant quatre jours, cette conférence s'articulera autour des moments d'enseignement, d'échange, d'interdépendance et de réseautage, animés par de brillants orateurs venant de plusieurs pays pour partager leurs expertises et leurs expériences. A en croire

Josué Kibimza, coordonnateur de « Femmes spéciales » 2022, les travaux de ce rendez-vous devront déboucher sur des propositions, des suggestions et des résolutions de nature à porter de façon substantielle une valeur ajoutée non seulement à l'autonomisation de la femme, mais aussi aux grands défis de développement des pays participants.

Au nombre de ces derniers, on compte le Congo avec des délégations venant de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie ; la République démocratique du Congo ; le Gabon ; le Sénégal ; le Cameroun ; les Etats-Unis d'Amérique ; la Guinée ; la France ; la Belgique ; l'Afrique du Sud ; et enfin Haïti, pays d'honneur de cette édition. « La conférence Femmes spéciales est une initiative opportune, que je tiens à saluer car elle est une invitation à plus de tolérance. Je vous encourage donc, femmes, à vous approprier les différents concepts qui feront l'objet d'ateliers de coaching durant les quatre jours de vos travaux, afin de concourir à l'émergence d'une élite compétitive », a déclaré le ministre Luc-Joseph Okio.

Le lancement officiel de la conférence a vibré également au rythme



Les officiels, organisateurs et participants visitant les stands d'exposition/Adiac

d'une animation musicale et de percussion proposée par les femmes du groupe Ballet national, ainsi que d'une exposition artisanale, gastronomique et de produits thérapeutiques par des femmes du Congo et de Haïti. Après la visite des stands, les participants ont échangé sur le thème « Origine

du combat de la femme » avec les panélistes Flavie Lombo, Johnny Kamba et Francine Lhobo.

Notons que la conférence « Femmes spéciales » se déploiera au rythme des masters class, d'une soirée d'affaire, une vente-dédicace des livres de certains coaches participant à l'événement. L'initia-

tive se clôturera le 16 décembre à Brazzaville par la cérémonie de remise du « Trophée d'émergence continental » à dix femmes africaines créatrices d'entreprises, ainsi que l'élévation au rang d'ambassadrices de la paix de dix autres sélectionnées par les pouvoirs publics.

Merveille Atipo

ARTISANAT

La semaine des métiers du raphia s'ouvre vendredi à Brazzaville

L'événement vise à mettre en lumière l'apport des métiers du raphia dans la création d'emplois ainsi que de la richesse et se tiendra du 16 au 23 décembre, dans la capitale congolaise.

Organisée par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, la première édition de La semaine des métiers du raphia se tiendra sur le thème « Les métiers du raphia dans la diversification de l'économie congolaise ».

Les objectifs poursuivis sont, entre autres, mettre en lumière de nombreuses opportunités de carrières à saisir dans les métiers du raphia. Ladite semaine facilitera, par ailleurs, des rencontres B to B entre tisserands, couturiers modélistes, designers, peintres, brodeurs... Elle sera ponctuée par des ateliers et tables rondes avec des experts en la matière pour un transfert de compétences. Les stands d'exposition-vente seront déployés, une manière de sensibiliser pour faire renaître les vocations.

Ainsi, les différents arti-



sans, gestionnaires d'entreprises artisanales dont le travail a pour base le raphia, vont prendre connaissance de tous les outils qui soutiennent l'accompagnement qu'ils peuvent bénéficier avec l'appui du gouvernement, à travers le ministère en charge de l'Artisanat et d'autres partenaires.

Les échanges et autres activités qui vont marquer la première édition de la semaine des métiers du raphia permettront de redynamiser l'exploitation commerciale du palmier à raphia ; créer et installer des centres de production et de transformation du raphia ; favoriser l'augmentation de la production et la transformation du raphia au Congo d'ici à 2025 ; organiser les tisserands en association pour pérenniser le raphia et institutionnaliser la Journée nationale du raphia.

Rominique Makaya